

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 novembre 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 23 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 13/11/2024

Date de publication : 26/11/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Mélanie RIO (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Brigitte JUGUE-FOURNET

<< >>

AFFAIRE 2024.048 : BUDGET DECISION MODIFICATIVEN°1

Le Budget 2024 de la Commune doit faire l'objet de décisions modificatives pour prendre en compte :

-la réduction de dépenses de fonctionnement, notamment le coût des fluides dont l'augmentation a été moins forte que prévue.

-l'augmentation des charges de personnel, pour les raisons principales suivantes :

- La prise en charge d'un mois de cotisation patronale de l'année 2023 sur le budget 2024, suite à une erreur matérielle
- Le remplacement de plusieurs agents en arrêt pour longue maladie, en temps partiel thérapeutique ou en retraite progressive
- La création de poste d'une 5^e ATSEM depuis la rentrée
- Le départ en disponibilité de deux agents en cours d'année
- Les nombreux avancements d'échelon cette année et l'augmentation du SMIC

-l'augmentation du montant du reversement des taxes foncières perçues sur les zones d'activités communautaires à Dinan Agglomération

-l'ajustement du montant des dotations aux amortissements

-l'attribution d'une subvention DETR au titre de 2024 pour le projet d'aménagement le long de la VC2 et au niveau du giratoire des Charrières.

Fonctionnement

	Dépenses	Recettes
011 – Charges à caractère général		
60612 Energie - électricité	- 66 107.00 €	
60632 Matériel de petit équipement	-5 000.00 €	
6068 Fournitures non stockées autres matières	-20 000.00 €	
615232 entretien et réparation sur réseaux	-10 000.00 €	
6156 Maintenance	-5 000.00 €	
012 – Charges de personnel		
6218 Autre personnel extérieur	+20 000.00 €	

Publié le 27 novembre 2024

64111 Personnel titulaire rémunération principale	+25 000.00 €	
64131 Personnel Non titulaire Rémunération principale	+20 000.00 €	
6453 Cotisation aux caisses de retraites	+38 000.00 €	
014 – Atténuation de produits		
739215 reversement conventionnel de fiscalité	+8 107.00 €	
013 – Atténuation de charges		
6419 remboursement sur rémunération du personnel		+5 000.00 €
042- Opérations d'ordre de transfert		
6811 dotation aux amortissements	4 241.90 €	
777 recettes et quote part sur subventions transférées		4 241.90 €
TOTAL Fonctionnement	9 241.90 €	9 241.90 €

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
 Reçu en préfecture le 26/11/2024
 Publié le
 ID : 022-212202592-20241120-2024_048-DE

Investissement

	Dépenses	Recettes
13 461 DETR		+100 000.00 €
1641 Emprunt		- 100 000.00 €
13913 Reprise sur subvention pour le matériel informatique de la bibliothèque	619.50 €	
139141 Reprise sur subventions reçues	3 622.40 €	
2802 Amortissements		2 152.80 €
28158 Amortissements		2 089.10 €
TOTAL Investissement	4 241.90 €	4 241.90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE la décision modificative présentée ci-dessus.

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à ces virements de crédits.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
 Philippe LANDURÉ